

SAINT POMPAIN

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



Le mot du maire

Les actus

La vie associative

Le collège

Agenda

Infos pratiques

La vie économique

N°147

Mars 2023

www.saint-pompain.fr

Sommaire

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	3
<i>Le mot du maire</i>	3 5
<i>Les actus associative</i>	5 19
<i>La vie associative</i>	19 23
<i>Le collèga</i>	23 24
<i>Agenda pratiques</i>	24 25
<i>Infos pratiques économique</i>	25 27
<i>La vie économique</i>	27

Le BIC paraît 2 fois par an : les 20 octobre et 20 mars.

ⓘ *Les articles devront parvenir à la mairie (mairie-st-pompain@orange.fr)
avant les **5 octobre** et **5 mars**.*

Veillez à respecter ces dates pour ne pas retarder les parutions.

Madame, Monsieur,

Le 6 janvier dernier, nous avons pu renouer enfin avec la traditionnelle cérémonie des vœux dont la dernière édition remontait à janvier 2020. Vous êtes nombreux à avoir répondu présents et le Conseil Municipal tient à vous en remercier.

Pour cette édition, nous avons choisi de mettre à l'honneur les pompiers volontaires de la caserne basée à Coulonges sur l'Autize sous le commandement du Lieutenant Damien Devault. Il convient de rappeler que la caserne intervient pour les communes de Saint Pompain, d'Ardin, de Saint Maixent de Beugné, de Saint Laurs et enfin de Coulonges sur l'Autize.

Les effectifs sont issus de chacune de nos collectivités. Ce fut l'occasion aussi de remercier Jacques Gouffier qui a officié de nombreuses années à la caserne de Saint Pompain (caserne fermée depuis 2016), Joël Penard, Patrick Jarc, Jean Claude Berton, Bernard Létang, Dominique Emerit et Tony Méteau, et bien d'autres. Ils ont donné beaucoup de leur temps au service de la collectivité de Saint Pompain. Ils n'en demeurent pas moins actifs lorsque le coup de main est nécessaire (pour exemple la vente des calendriers).

Rappelons : le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population. La motivation, la disponibilité, l'esprit d'équipe, le sens du service, du devoir sont les qualités indispensables pour devenir sapeur-pompier volontaire. Si vous possédez ces qualités et que vous avez l'envie alors n'hésitez pas à rejoindre le Centre de Secours de Coulonges sur L'Autize.

Nous avons mis également à l'honneur les bénévoles de la bibliothèque municipale en diffusant un reportage retraçant l'activité des uns et des autres.

Que dire : la soif de lire, l'envie de ressentir une émotion à travers un livre, de découvrir un nouvel auteur.... Les bénévoles passionnées vous attendent pour vous faire vivre de belles aventures littéraires. Une chose est certaine. La lecture met tout le monde d'accord, apaise, rapproche les petits et les grands, favorise les échanges. Elle permet d'accéder au passé et au futur.

Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque !

Au fil des rencontres, des échanges :

Je constate un manque d'information concernant le fonctionnement de l'école publique, de la cantine et de la garderie. Alors, je profite de cette page pour vous fournir quelques explications chiffrées.

Tout d'abord, la collectivité est propriétaire des locaux, qui sont mis gratuitement à la disposition de l'éducation nationale afin que soient dispensés les cours.

La collectivité prend à sa charge toutes les dépenses qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement. Ces dépenses sont dédiées au personnel (agent d'entretien, atsem), à l'achat des fournitures scolaires, à la subvention des sorties scolaires, aux contrats d'entretien et de location etc... pour un coût annuel de 79 949 euros. A cette somme, il convient d'ajouter la dépense d'investissement (remboursement du capital) soit la somme de 30 487 euros.

Dans la continuité des frais de fonctionnement de l'école, s'ajoutent ceux de la cantine et de la garderie pour un montant de 81 363 euros. Les recettes (repas et garderie) d'un montant de 36 584 euros ne couvrent pas les frais. Cela représente une somme totale de 181 799 euros équivalente à peu près à 20 % du budget principal de la collectivité.

Nous sommes attachés à l'école de la république et souhaitons fournir le meilleur cadre pour l'apprentissage scolaire des enfants. Alors, nouveaux habitants de Saint Pompain, n'hésitez pas à venir inscrire vos enfants.

En décembre dernier, je vous ai adressé une lettre vous invitant à vous signaler en Mairie si vous aviez constaté l'apparition de fissures sur vos maisons au cours de l'année 2022. Une quinzaine de personnes se sont manifestées. J'ai introduit une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle sécheresse auprès des services de l'état. Il convient maintenant d'attendre la réponse de la Préfecture. Je tiens à préciser que je ne dispose d'aucun élément et de pouvoir permettant de dire si cette demande aboutira favorablement.

Dans l'affirmative, un arrêté catastrophe naturel relatif au phénomène de sécheresse sera alors publié et il appartiendra alors aux administrés de saisir leur assureur et ce dans un délai de 10 jours à compter de la parution de l'arrêté au journal officiel. Je vous informe que ces dossiers sont très techniques, très spécifiques et doivent répondre à un cadre légal.

La vie culturelle :

Cette année, la soirée du Patrimoine n'aura pas lieu au motif de la fête inter villages prévue le 26 août à Coulonges sur l'Autize.

Cependant, le Conseil Municipal vous attend le Vendredi 16 juin dans la « banlieue » pour la deuxième édition du JAZZ BAT LA CAMPAGNE. Sans toutefois vous dévoiler le nom de l'artiste, il a participé à THE VOICE en 2021. Ce concert est GRATUIT. Alors retenez cette date.

N'oubliez pas les évènements proposés par les associations locales.

Votre avis compte :

S'agissant du feu d'artifice prévu le 14 juillet (sous toutes réserves des conditions météorologiques du moment), souhaitez-vous qu'il soit maintenu dans les mêmes conditions ? Avez-vous des idées novatrices ? Êtes-vous prêts à donner un coup de main ? Souhaitez-vous qu'un marché de producteurs soit organisé ? A vous lire.

(Réponse à retourner à l'adresse suivante : mairie-st-pompain@orange.fr).

Je profite de cette page pour remercier Madame Piquet pour les différents services rendus à la collectivité (gym volontaire, théâtre, activité pastorale). Après avoir résidé 46 ans à Saint Pompain, elle et son époux ont décidé de se retirer sur leurs terres natales en Anjou. Je leur souhaite mes meilleurs vœux d'installation.

Je termine en ayant une pensée pour ceux et celles qui sont dans la peine d'avoir perdu un être cher et celles et ceux qui combattent contre « ce maudit crabe ». Comme le dit la chanson (lettre à la con de Patrick Bruel), ce maudit crabe à qui on ne veut pas donner son adresse et à qui on demande juste qu'il laisse redémarrer la vie comme avant, d'avoir la vie devant soi, de retrouver les copains...

Prenez soin de vous et n'oubliez pas Saint Pompain, c'est vous.

Bien à vous

Christiane Bailly

Poursuite de la rénovation des bâtiments communaux

La collectivité poursuit son action d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux afin de conserver ses biens en bon état mais également afin de contribuer à l'augmentation de ses ressources financières.

Cette fois, c'est au tour du logement situé au n°6 de la rue de la Croix Guérin de connaître un « coup de jeune ».

Ce logement est vacant depuis plusieurs mois. Au regard de son état déplorable, la collectivité a décidé de ne le remettre à la location qu'une fois de gros travaux de rénovation réalisés.

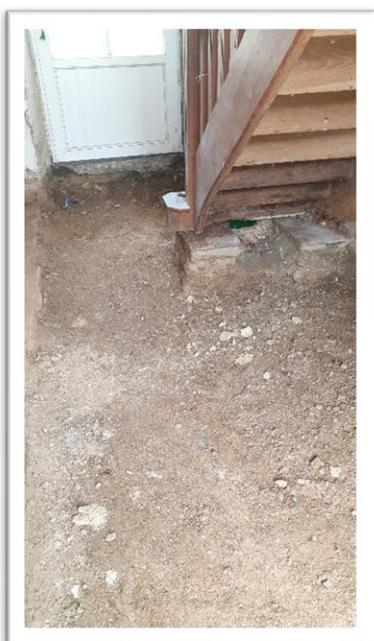
Compte tenu de l'ampleur des travaux et de ses capacités financières, la collectivité a fait le choix de limiter les investissements en mettant largement à contribution les agents techniques.



Ils ont ainsi réalisé tous les travaux de nettoyage, décollage des tapisseries et des peintures, décaissement des sols, préparation des murs, etc... et bien entendu, ils ont déblayé tous les gravats.



La poursuite des travaux de rénovation va se faire avec des professionnels du bâtiment (locaux) pour la maçonnerie, la plomberie, l'électricité, le chauffage et la couverture.



L'ensemble des corps de métiers nécessaires à la rénovation des lieux va œuvrer de façon à rendre le logement disponible à la location le plus rapidement possible.



La rédaction du BIC ne manquera pas de vous informer de la progression des travaux.

Un cimetière végétalisé

Le cimetière a fait l'objet d'une végétalisation globale avec l'enherbement des allées secondaires et plantes couvre-sol entre tombes.



Végétalisation de l'ensemble du cimetière

Afin de ne plus faire usage de produits phytosanitaires, le cimetière fait l'objet d'une végétalisation globale (enherbement des allées secondaires et plantes couvre-sol entre tombes)

**Merci de bien vouloir respecter la zone de semis !
Ne pas piétiner le temps de la pousse**

Merci de votre compréhension

Saint-Pompain
76160
Septembre 2022

Du côté du monument aux morts

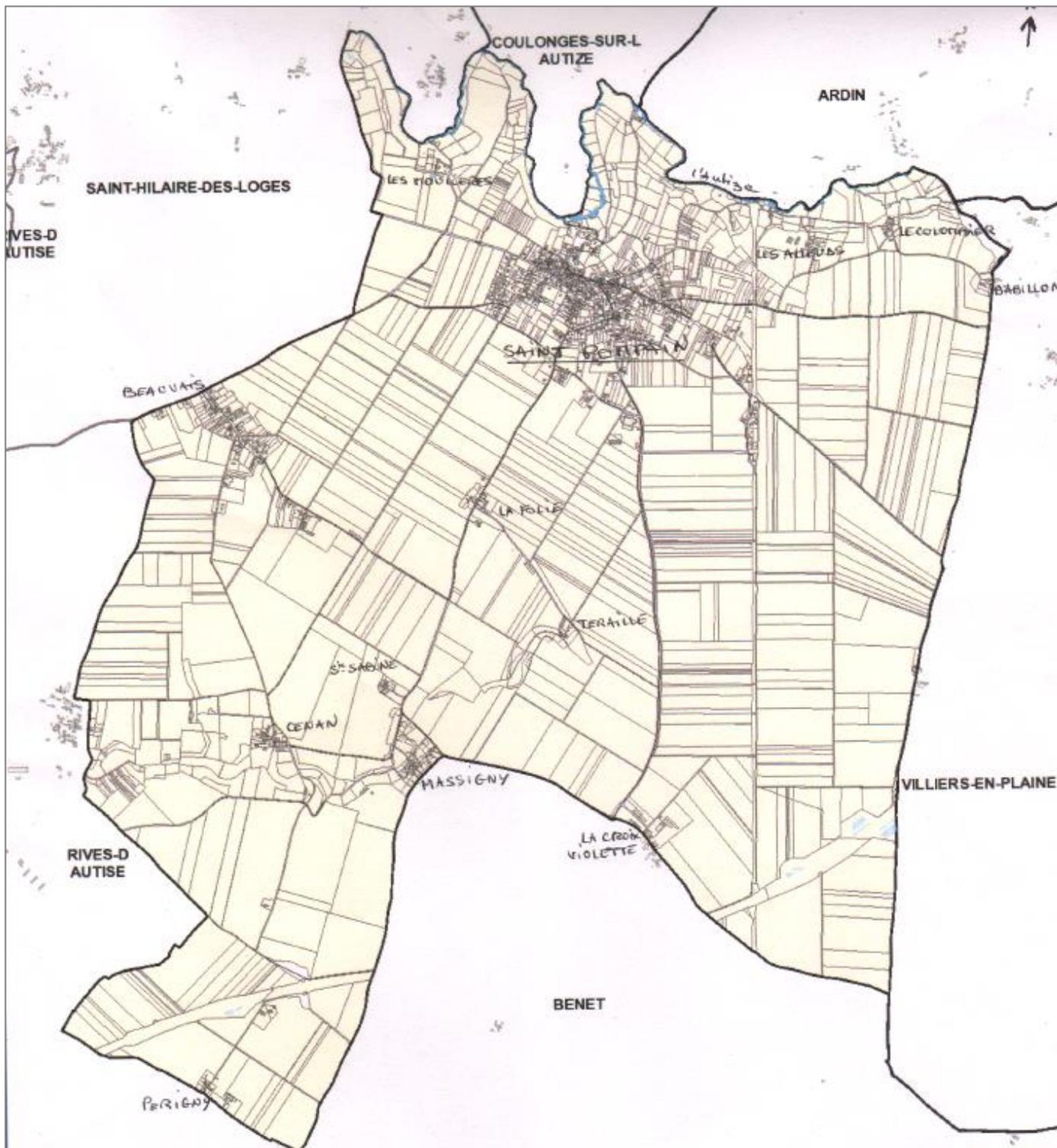
Le monument aux morts s'est refait une jeunesse ! Il a été nettoyé, les grilles vétustes qui l'entouraient ont été déposées, les murets réparés et repeints.



Une nouvelle rubrique : connaître notre commune

Aujourd'hui nous vous présentons la carte de la commune de Saint Pompain et de toutes ses limites, entourée des communes vendéennes de Saint-Hilaire des Loges, Rives d'Autize et Benet et en Deux-Sèvres de Villiers en Plaine, Ardin et Coulonges sur l'Autize.

Au fur et à mesure des "BIC" et des saisons, partons à la découverte de nos hameaux, reportage photos à l'appui !





Espace « LATULU » : à votre service !

Confidences de lectrices, de lecteurs, l'Espace Latulu, vous connaissez ? Pas encore ?

Sachez que l'équipe vient de s'agrandir.
Des nouveautés littéraires à vous offrir, n'hésitez pas !



Rendez-vous rue des Ecoles
Le mercredi de 15h30 à 17h30
Le samedi de 10h à 12h30.
A bientôt

Retour sur une rencontre d'auteur : vu dans la presse

SAINT-POMPAIN

« Le goût des mots et des histoires »

C'est en écrivaine passionnée que vendredi, Marie-Hélène Lafon est venue narrer son histoire et celle de son roman « Histoire du fils » sous forme « d'échange, lecture et discussion » à une cinquantaine de Pompiinois ébaubie devant l'autrice. La bibliothèque a invité Marie-Hélène Lafon en lien avec l'événement Terre de lecture, dont la thématique cette

année est « La Famille », organisé par la responsable de la médiathèque départementale Madé Guitton présente ce vendredi. La soirée était animée par Joachim Floren, de la bibliothèque Le Matoulu de Melle, qui suit la romancière depuis des années, le bibliothécaire a posé des questions, l'écrivaine y a répondu. L'autrice aux 13 romans est

professeure agrégée de lettres classiques à Paris, écrit depuis 1996 et publie ses œuvres depuis 2001.

Quel est votre parcours ?

Marie-Hélène Lafon : « Je suis arrivée à Paris en 1980 pour faire mes études, j'avais 18 ans, j'ai commencé à écrire vers 34 ans. »

Qu'est ce qui vous a donné l'envie d'écrire ?

« Une vocation, un vieux désir d'enfance, le goût des mots et des histoires aussi. C'est à l'école que j'ai contracté comme une bonne vieille maladie, ce goût-là. La lecture avant tout, le pur plaisir de la fiction, je suis née dans un milieu où il n'y avait pas de livres, dans une famille de paysan dans une ferme isolée du Cantal, juste le bibliobus. La difficulté de l'accès aiguise encore plus l'envie de lire. J'ai gardé un lien très fort avec mon milieu d'origine paysan et rural qui traverse tous mes livres ».

Une soirée très réussie à Saint-Pompain.



De gauche à droite : l'autrice Marie-Hélène Lafon, le bibliothécaire de Melle Joachim Floren et la responsable de la médiathèque Madé Guitton.

L'interview des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Pompain

La rédaction du BIC s'est déplacée au nouveau centre de secours de Coulonges sur l'Autize le samedi 25 février dernier, à l'occasion de trois évènements simultanés :

- La fête de la Sainte-Barbe,
- L'inauguration du nouveau centre de secours de Coulonges sur l'Autize,
- La prise de commandement du Lieutenant Damien DEVAULT.

Nous avons ainsi pu passer un moment en compagnie du Lieutenant Damien DEVAULT (Chef de centre), le Sergent-Chef Barbara BOURDEAU (responsable de la section JSP) et quelques JSP parmi les 15 filles et garçons qui composent le groupe (dont les quatre Jeunes Sapeurs-Pompiers issus de la commune de Saint-Pompain : Enzo, Lucas, Mathéo et Quentin).

Nous en avons profité pour leur poser quelques questions entre les exercices de démonstration prévus pendant l'après-midi « portes ouvertes ».

BIC : Mon lieutenant, comment devient-on un « JSP » et quelles sont les qualités requises pour être un bon « JSP » ?

Après l'aptitude médicale délivrée par un médecin pompier, des tests théoriques (mathématiques et français), des tests d'efforts (Luc Léger) et des tests de vertige (4 mètres), nous réalisons un entretien individuel avec le jeune et ses parents.

Les jeunes suivent ensuite une formation à distance (FOAD : Formation Ouverte A Distance) et il convient d'éviter de recruter un élève qui présente déjà des difficultés scolaires, c'est pourquoi nous demandons parfois les bulletins scolaires. Cette FOAD consiste à travailler en amont le cours qui sera vu lors de la séance suivante via une application mobile spécifique.

La formation d'un JSP est une formation de 4 ans qui s'adresse aux adolescents de 13 ans révolus.

Les recrutements ne se font que les années paires (une année sur deux) et la prochaine promotion sera constituée en 2024.

En plus de la FOAD, 32h00 de cours théoriques et pratiques (2h00 de théorie et 2h00 de sport tous les dimanche matin) sont dispensées en centre.

Pendant leur formation, les JSP participent au cross départemental et à des épreuves athlétiques (lancer de poids, corde, 400 m, 1 000 m, parcours sportif).

Ils sont conviés à tous les évènements de l'Amicale et aux cérémonies officielles mais ils ne participent à aucune intervention tant qu'ils sont en formation.

Au départ, il n'est pas nécessaire d'avoir des aptitudes spécifiques, néanmoins il convient d'avoir une grande motivation et de travailler régulièrement pour passer en année supérieure (JSP 1, 2, 3 et 4). Tous les modules de formation doivent être validés, chaque thème abordé fait l'objet d'un contrôle des connaissances et un examen sanctionne chaque année.

BIC : Comment vous est venue l'envie de devenir JSP ?

Les JSP nous confient que l'envie est venue de leur famille (oncles, tantes et parents déjà engagés en qualité de pompiers). L'un d'entre eux nous indique que c'est à l'occasion de portes-ouvertes qu'il a découvert le métier.

BIC : Est-ce une formation avec beaucoup de contraintes ?

Les JSP ne mentionnent pas de contrainte particulière au-delà de l'obligation de se lever le dimanche (pas de grasse matinée), des informations à apprendre régulièrement et à intégrer pendant la semaine pour être opérationnel le dimanche suivant.

BIC : Que vous apporte cette formation de « JSP » ?

« La rigueur, des connaissances, l'altruisme, le respect de la hiérarchie et des autres, une responsabilisation, de la maturité, une meilleure condition physique, la volonté de devenir pompier, le courage » : voilà les apports de la formation.

BIC : Quelles sont les activités qui vous plaisent le plus et celles qui vous plaisent le moins ?

Le + : « Les manœuvres et les activités physiques »,

Le - : « la FAOD car c'est compliqué et cela demande du travail personnel supplémentaire au travail scolaire ».

BIC : Avez-vous le désir (voire l'ambition) de monter en grade ?

« Bien-sûr, être décoré est un honneur ».

BIC : Qu'est-ce que vous diriez aux autres jeunes de votre âge pour les motiver à vous rejoindre ?

« Aider les autres, c'est bien »,

« La cohésion du groupe, on apprend à se connaître les uns et les autres »,

« On découvre la réalité de l'activité de pompier et on peut en faire son métier »,

« Ça vide la tête »,

« On est complice avec les moniteurs en respectant la hiérarchie, ils nous mettent en confiance ».



BIC : Comment trouvez-vous le nouveau centre de Coulonges sur l'Autize ?

« Incroyable, accueillant, super, fonctionnel ».

« Il y a un terrain de pétanque donc c'est bien ».

Toute la rédaction du BIC remercie le Lieutenant Damien DEVAULT (Chef de centre), le Sergent-Chef Barbara BOURDEAU et l'ensemble des JSP du centre de Coulonges pour leur accueil et leur disponibilité.

Comme c'est le cas pour nos quatre Pompinois Enzo, Lucas, Mathéo et Quentin, nous espérons que ce focus sur l'activité des JSP donnera à d'autres jeunes adolescents l'envie d'intégrer la formation pour continuer à rendre service à la population et assurer la relève.



Des pompinois entreprennent de nouvelles activités, proposent de nouveaux services, prennent des initiatives, et vous ne le savez parfois pas encore. C'est l'objet de cette nouvelle rubrique qui vous tient informés et vous présente ces pompinois qui ont des projets.

Si vous aussi vous souhaitez informer les habitants d'un nouveau projet sur la commune, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.

Boul' et Mich'

Vous avez peut-être déjà humé la bonne odeur de pain cuit si vous vous promenez rue de la Mantellerie, dans le bourg de St Pompain... David De Franceschi nous a présenté son projet, le voici.

Chez Boul' et Mich' depuis peu à St Pompain, David redonne le temps au temps.

Fort de l'amer constat de la malbouffe et très attaché à son petit déjeuner, il a décidé de se lancer et de fabriquer le pain familial.

De fil en aiguille la passion est née. CAP boulanger en poche, il a construit le fournil, s'est rapproché des producteurs de blés locaux pompinois et respectueux de l'environnement.

Puis il a fait grandir son levain, l'ingrédient indispensable à une panification ancestrale qui rend le méchant gluten plus digeste.

Après de multiples tentatives à contrôler la pâte et sa lente fermentation, puis la chauffe du four capricieuse, il propose depuis quelques mois un pain qui rappelle la miche d'antan. S'il prend le temps et qu'il ne travaille que sur commande, c'est uniquement dans le but de procurer un produit goûtu et sain, plus proche d'un « vivre mieux » que du « vivre plus ».

Les infos pratiques :

Pour contacter Boul' et Mich'

Sms : 06 71 95 31 66

Également sur whatsapp

Mail : david.de-franceschi@wanadoo.fr

Page facebook Boul' et Mich'

Les pains commandés sont disponibles :

- le mercredi de 15h00 à 19h00 au fournil,
- le vendredi à la ferme de la Mantellerie de 17h00 à 18h30, et au fournil de 15h00 à 16h30.

Le lundi, une tournée est en place sur Benet, Coulon, Niort, Villiers, Coulonges, et St Pompain.



Pour des raisons d'organisation dues aux fermentations lentes, les clôtures de commandes se font 48h avant la vente :

- Clôture le samedi soir 20h pour la fournée/tournée du lundi
- Clôture le lundi soir 20h pour la fournée du mercredi
- Clôture le mercredi soir 20h pour la fournée du vendredi.

Le groupe Colibris Pays de l'Autise

Un collectif a émergé et a créé le groupe Colibris Pays de l'Autise. Voici quelques informations.

Création d'un groupe Colibris Pays de l'Autise



Face au constat du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité, nous souhaitons constituer un groupe citoyen dans le but d'échanges, pour mener des actions concrètes dans nos foyers et dans notre commune.

Nous sommes confrontés à différents problèmes environnementaux :

- Le changement climatique
- La chute de la biodiversité
- L'épuisement des ressources
- la pollution de notre environnement.

Nous observons d'ailleurs ces changements au quotidien par de plus en plus de phénomènes climatiques extrêmes, dangereux, impactant sur notre santé, notre sécurité économique et alimentaire (récoltes). Nous constatons également une baisse importante du nombre des insectes et des oiseaux notamment.

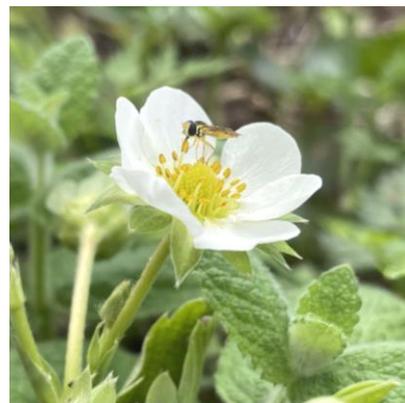
Il faut bien prendre conscience que ce sont nos modes de vies actuels qui ont un impact sur notre environnement. Partant de ce constat, nous sommes déjà quelques-uns à nous être réunis car nous pensons qu'ensemble, nous irons plus loin dans la mise en place d'actions concrètes sur notre territoire. D'abord informel, ce petit groupe vient de décider de rejoindre le mouvement Colibris en créant une antenne locale « Pays de l'Autise ». Ce mouvement, de portée nationale, correspond aux valeurs que nous portons.

Nous avons défini trois objectifs qui orienteront nos actions :

- S'informer sur les problèmes que nous rencontrons et leurs causes. Diffusion du savoir
- Réfléchir à des modes de vies plus sobres, moins impactant sur notre environnement.
- Développer des stratégies de résilience et d'adaptation aux changements à venir.

Les actions concrètes qui pourraient par exemple être mises en place :

- Faire appel à des intervenants spécialistes (zéro déchet, biodiversité, énergie...)
- Mettre en place des ciné/débats
- Organiser des balades de sensibilisation à l'environnement (botaniques, ornithologiques...)
- S'appuyer sur les expériences et les compétences des membres du groupe pour avancer ensemble
- Aider les agriculteurs à replanter des haies sur notre territoire



Ne soyons pas fatalistes, allons de l'avant !

Nous vous invitons à nous rejoindre le 1er mardi de chaque mois. Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact par le mail ci-dessous.

Contact : clarak1403@mailo.com
<https://www.colibris-lemouvement.org>

La cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée sous un soleil radieux.

Après la lecture de textes par une collégienne et de jeunes écoliers pompinois, un hommage a été rendu aux combattants morts pour la France.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. Cette belle cérémonie s'est déroulée en présence du piquet d'honneur de l'ENSOA de Saint Maixent et des représentants pompinois des Sapeurs-Pompiers de Coulonges sur l'Autize.

Lors du vin d'honneur qui a suivi, madame le Maire a remercié les enfants et leurs parents, le capitaine et les sous-officiers en formation, les sapeurs-pompiers et les pompinois venus assister à la cérémonie. Un clin d'œil a été adressé à M. André Rouvreau, peintre pompinois, dont son célèbre tableau « Chant de Képis » figure au Musée du Sous-officier de l'ENSOA.



« Chant de Képis » par André Rouvreau

Tableau ayant obtenu le prix du ministre de la Défense au XVI e Salon National des Peintres de l'Armée.

Les vœux du maire

Vendredi 6 janvier, Madame le maire, entourée du conseil municipal, a présenté ses vœux aux Pompinois et Pompinoises. Les bénévoles de la bibliothèque ont été mis à l'honneur avec la projection d'un petit film présentant les activités de la bibliothèque et chacun des bénévoles. Puis ce fut au tour des pompiers qui se sont présentés en nombre, accompagnés des Jeunes Sapeurs-Pompiers, avec un hommage aux figures pompinoises ayant œuvré au sein de la caserne de Coulonges sur l'Autize. Le partage du verre de l'amitié a clôturé la cérémonie, tous ravis de pouvoir se retrouver à nouveau, la dernière remontant à 2020.



Téléthon 2022 : une belle collecte

En fin d'année, 14 200 € ont été collectés pour le canton de Coulonges sur l'Autize. Ce fut une belle collecte pour l'équipe coordinatrice, à laquelle a contribué St Pompain. Les différentes actions organisées par les associations pompinoises ont permis d'apporter 930 € à l'association.

Les Chœurs de l'Autize :	340 €
La SEP :	134 €
Les Galopins pompinois :	306 €
L'APE :	50 €
Le comité des fêtes (don) :	100 €



Equipe coordinatrice de Coulonges sur l'Autize

Lors de ces manifestations, vous avez pu assister au concert des Chœurs de l'Autize, faire du sport en découvrant la zumba et pilates avec la SEP, courir avec les Galopins pompinois, ou encore passer un agréable moment lors du loto de l'APE.

Bravo pour la mobilisation sans faille et la générosité des pompinois pour une cause si importante.

Jeux intervillages 2^{ème} édition

Cher Pompinois, Pompinoise !!!

C'est avec une grande joie que nous allons pouvoir participer à la saison 2 d'Intervillage qui aura lieu sur la commune de Coulonges sur l'Autize le **Samedi 26 Août 2023**.

La 1^{ère} édition a eu lieu en 2019 ; depuis, beaucoup d'événements nous ont empêchés de se réunir à nouveau, c'est l'occasion de se divertir, nouer de nouveaux contacts et de se rassembler pour défendre notre commune au couleur cette année du **NOIR**.

Nous avons besoin de vous, c'est pourquoi nous vous proposons **une réunion d'information** :

VENDREDI 28 AVRIL A 18h30

à la petite salle des fêtes

située derrière l'église

Nous aurons besoin de bénévoles pour le bon fonctionnement de la journée et constituer une équipe. Nous aurons aussi besoin de visiteurs pour nous soutenir, n'hésitez pas à en parler à vos voisins pour venir en groupe, nous serons ravis d'échanger autour d'un verre.

Renseignements :

MEMETEAU Blandine

06.83.81.02.94

SAMEDI 26 AOÛT 2023
COULONGES SUR L'AUTIZE

JEUX INTER VILLAGES
2^E ÉDITION

10 ÉQUIPES MIXTES ET DE TOUS ÂGES

ENTRÉE GRATUITE

ARDIN
BÉCELEUF
BEUGMON-THIREUIL
COULONGES-SUR-L'AUTIZE
FAYE-SUR-ARDIN
FENIOUX
LE BUSSEAU
SAINT-LAURS
SAINT-POMPAIN
SAINT-MAIXENT-DE-BEUGNÉ

DÉFILÉ DES ÉQUIPES DANS LE BOURG
À 9h30

JEUX ET DÉFIS AU STADE DU PARC
RESTAURATION RAPIDE AU PARC DU CHÂTEAU
DE 10h30 À 18h

REMISE DES RÉCOMPENSES DANS LE PARC
À 19h

REPAS AVEC ANIMATION MUSICALE
À 20h
SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT AU 06 XX XX XX XX
AVANT LE 15 AOÛT, PLACES LIMITÉES

Les enfants sont également les bienvenus

**Pour tous ceux qui ont la foi,
tous les dimanches
matin à 11 heures**

**Foot
sur city**
(terrain synthétique)

Rendez-vous sportif dominical

A l'initiative de quelques pompinois passionnés, un rendez-vous vous est proposé tous les dimanches. Vous êtes amateurs de foot et avez envie de vous amuser, le rendez-vous est à 11h au city stade.

Tarifs de la salle des fêtes

Tarifs de location en vigueur du 01/10 au 31/03

	Tarif Grande salle	Tarif Salle du sous-sol
Association locale	125 € (lorsqu'un droit d'entrée est exigé)	gratuit
Habitant de la commune	225 € (lendemain 90 €)	125 € (caution 500 € + 100 € caution ménage)
Hors commune	400 € (lendemain 120 €)	150 € (caution 500 € + 100 € caution ménage)

Tarifs de location en vigueur du 01/04 au 30/09

	Tarif Grande salle	Tarif Salle du sous-sol
Association locale	100 € (lorsqu'un droit d'entrée est exigé)	gratuit
Habitant de la commune	200 € (lendemain 80 €)	100 € (caution 500 € + 100 € caution ménage)
Hors commune	375 € (lendemain 110 €)	125 € (caution 500 € + 100 € caution ménage)

Infos à destination des propriétaires d'équidés

IDENTIFICATION & TRACABILITE



DÉTENTEUR EN RÈGLE = PROTECTION SANITAIRE RENFORCÉE



IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS C'EST VITAL ET OBLIGATOIRE

Tout équidé présent sur le territoire français (né en France ou importé) doit être identifié avec :

- un transpondeur électronique,
- un document d'identification (passeport) comportant un relevé des marques naturelles du cheval (signalément),
- un numéro SIRE attestant son enregistrement au fichier central.

L'enregistrement dans le fichier central SIRE de l'équidé et de son propriétaire est obligatoire.

Il est automatique lors de la première identification du cheval pour les passeports émis par l'Ifce ou doit être effectué par le propriétaire ou le détenteur de l'équidé.

Tout équidé introduit ou importé doit être enregistré dans les 30 jours suivant son introduction.



DÉCLARATION DES LIEUX DE DÉTENTION SIMPLE, GRATUITE, MAIS PAS AUTOMATIQUE

Déclarez les lieux de détention d'équidés dont vous êtes responsable, que vous soyez professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés détenus à titre permanent ou temporaire.

Par internet 24h/24 Gérez vos lieux de détention dans votre *espace SIRE* sur www.ifce.fr

Par courrier Complétez et renvoyez au SIRE le formulaire disponible sur internet ou sur demande par téléphone.



TENUE DU REGISTRE D'ÉLEVAGE EN VERSION PAPIER OU INFORMATIQUE

Tout détenteur doit tenir un registre d'élevage contenant tous les renseignements à jour concernant le lieu de détention et les équidés présents.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet www.ifce.fr avec :

- un modèle de registre d'élevage à télécharger ;
- un outil de suivi des mouvements en ligne gratuit et optionnel disponible dans l'*espace SIRE* de tout détenteur enregistré.

VOS OBLIGATIONS SANITAIRES : UNE PROTECTION POUR VOS ÉQUIDÉS

www.ifce.fr



DÉCLARATION DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE DÉTENTEUR DE 3 ÉQUIDÉS OU +

Si un lieu accueille 3 équidés ou +, un vétérinaire sanitaire doit être déclaré à la DDPP du département de votre lieu de détention.

Rapprochez-vous de votre vétérinaire traitant : celui-ci doit être habilité en tant que vétérinaire sanitaire dans ce département.

Démarche facilitée sur internet

Dans votre *espace SIRE* sur www.ifce.fr complétez le formulaire à imprimer pour envoi à la DDPP afin de déclarer le vétérinaire sanitaire.

SOYEZ EN RÈGLE !

Des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidés sont mis en place pour une sécurité sanitaire accrue, pensez à vous mettre en règle. Le non respect de ces obligations sanitaires peut entraîner des sanctions de 450 à 1 500 €.

EN CAS DE CONTRÔLE LE DÉTENTEUR DOIT POUVOIR PRÉSENTER :



L'ATTESTATION DE DÉCLARATION du lieu de détention



UN REGISTRE D'ÉLEVAGE À JOUR avec notamment la liste des équidés présents et leurs mouvements



LES DOCUMENTS D'IDENTIFICATION des équidés présents sur le lieu

Plus d'informations sur www.ifce.fr > rubrique SIRE & Démarches Informations susceptibles d'évoluer selon la réglementation en vigueur.

SIRE - Ifce
Route de Troche BP3
19231 Arnac-Pompador Cedex

www.ifce.fr
info@ifce.fr

0811 90 21 31
Service 0,06 €/min
+ prix appel

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

0892 70 23 19
Service 0,40 €/min
+ prix appel

Assistance internet
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

ifce Institut français du cheval et de l'équitation

Connaître, accompagner et protéger votre équidé

Les Galopins Pompinois



Participez aux Foulées de l'Autize avec les Galopins

Les Galopins proposent des temps forts toute l'année avec en ligne de mire **la 13^{ème} édition des Foulées de l'Autize le 8 mai 2023** à Saint Pompain. Cette année la course évolue avec 2 distances ; les coureurs pourront ainsi parcourir un trail nature de 7 ou 15 kms avec de nombreuses surprises et toujours les beaux paysages de notre village.

Les Galopins attendent près de 400 coureurs pour une course qui est devenue un rendez-vous annuel pour les runners de la région. Aussi, que vous soyez coureur ou non, venez nous rejoindre pour nous aider dans la préparation et la réalisation de cet évènement. L'association a en effet besoin de nombreux bénévoles pour réussir à organiser une telle action. Vous voulez être signaleur, vous voulez participer à l'accueil des coureurs ou vous souhaitez simplement donner un coup de main pour la réussite de cette matinée sportive ; nous vous attendons et vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse foulesdelautize@free.fr.

Les Galopins Pompinois ont besoin de vous !!

Venez nous rejoindre pour participer à une journée joyeuse et sportive avec la volonté de proposer un évènement de qualité à tous les habitants de Saint Pompain.

Les Galopins vous proposent également de venir les rejoindre une fois par mois pour courir ensemble sur les routes et les chemins de Saint Pompain. Deux distances sont proposées pour que chacun puisse courir à son rythme et prendre du plaisir avec d'autres passionnés de course et de nature.



Les dates des prochaines galopades : le 9/04, 4/06 et le 2/07 (pique-nique des Galopins).

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur nos activités sur Facebook : foulesdelautize

L'Association des Parents d'Elèves



Ce début d'année scolaire a été riche en opérations menées par l'Association des Parents d'Elèves :



- **Fabrication et vente de jus de pomme qui se sont déroulées le 26/11/2022** : 1500 litres de jus de pomme ont été fabriqués avec les enfants dans la bonne humeur. Pour information, le stock a été écoulé, il faudra attendre la nouvelle cuvée 2023 pour en commander.

- **Organisation d'un loto au profit du Téléthon le 02/12/2022** : une soirée pleine de suspens et de bonne humeur qui a rassemblé beaucoup de personnes toutes générations confondues. Merci à Oliv Anim pour l'animation et aux donateurs.

- **Organisation de notre traditionnelle fête de Noël qui s'est déroulée le 16/12/2022** : des chants de Noël, la venue du Père Noël, la boum pour les enfants, suivi d'un moment de partage et de convivialité ont rythmé cette soirée. Merci à l'équipe enseignante pour la préparation des chants de Noël.

- **Opération Galettes des rois le 20/01/2023** : merci à la Boulangerie de Saint-Pompain pour avoir répondu présent à notre opération et pour ces délicieuses Galettes. Merci également aux parents et aux pompinois pour votre participation.



- **Organisation du Carnaval le 25/02/2023** : malgré le froid, les enfants et les parents ont revêtu leur plus beau déguisement et sont venus défiler avec Monsieur Carnaval. Nous avons fait une pause à la Boulangerie de Saint-Pompain où une distribution de bonbons a été faite. Merci à la Boulangerie de Saint-Pompain de leur générosité. Comme le veut la tradition, Monsieur Carnaval a ensuite été brûlé. Cet après-midi festif s'est terminé par la dégustation de crêpes et de vin chaud préparés par les bénévoles. Merci à tous pour votre participation.



- **Opération Madeleine Bijou** : bilan positif pour cette opération, de nombreux gourmands ont répondu présents. Pour la rentrée 2023-2024, cette opération sera étendue à l'ensemble des pompinois.



Date à retenir :

La fête de l'école se déroulera le 01/07/2023 : Spectacle organisé par l'équipe enseignante, kermesse et repas sont au programme.

Remerciements :

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces actions. Nous avons besoin de votre soutien pour les prochaines opérations. C'est grâce à l'investissement de tous que les projets de l'école pourront se réaliser et ravir nos enfants.

Nous voulions également remercier les maîtresses qui sont présentes à nos manifestations.



2023 = Nouveau bureau

Ce début d'année 2023 a été marqué par le départ de la présidente Morgane DEBOUTE.

Nous avons dû réélire un nouveau bureau lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui a eu lieu le 19/01/2023.

Nous vous présentons le nouveau bureau :

Elizabeth RIMBAULT : Présidente

Mathieu DOUBLET : Co-Président

Marlène NICOT : Trésorière

Delphine AUBRY : Co-Trésorière

Eva BRIFFAUD : Secrétaire

Magali GIRARD : Co-Secrétaire

Isabelle GADONNAUD : 7^{ème} membre

Nous tenions à remercier Morgane DEBOUTE pour son investissement après 1,5 ans de présidence.



2023 = Nouvelle page Facebook APE

Une nouvelle page Facebook a vu le jour.

Voici le lien

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100090190915746>

Nous vous invitons à suivre cette page et à la partager.

L'équipe APE



Les Chœurs de l'Autize

Simplement un petit aperçu des activités des Chœurs de l'Autize qui, le mois dernier, affichaient leurs vingt-deux ans d'existence.

Contrairement à l'ensemble de associations, il n'est pas question d'établir un programme de nos projets puisque nous allons chanter où et quand on nous le demande. Après des mois de silence en raison du Covid, les prestations reprennent. Par contre, ce qui est bien programmé, ce sont nos répétitions hebdomadaires. Certes, notre effectif se réduit un peu et la relève se fait attendre. Quel dommage alors que le chant a tant de vertus, tant sur le plan physique que moral. Pour celles et ceux qui craignent les contraintes, rassurez-vous, nous prenons régulièrement des vacances en même temps que les vacances scolaires.

Alors, pour conclure, osez vous lancer !

La présidente

Alice Roguet

Le Comité des fêtes



La première animation de l'année, « soirée découverte jeux de société » a été appréciée par les participants. Ce fut l'occasion de découvrir un ensemble de jeux de société peu connu. Chacun a testé selon ses envies, et cela a même permis de gonfler la hotte du père Noël dans certaines maisons.



Nous avons été heureux de vous retrouver lors de nos ventes d'huitres. Vous avez été nombreux à passer commande pour le réveillon de Noël, la date était très bien appropriée.



Cette année encore, notre calendrier de l'avent virtuel a permis de revisiter notre commune et de découvrir un peu de son histoire. Nous félicitons tous les participants, et plus particulièrement les trois gagnantes : Christelle Pouzineau, Céline Pénard et Patricia Pages.

Vous avez été nombreux à nous rendre visite lors de la **Saint-Patrick**, qui a eu lieu le **vendredi 10 mars**. Les bières variées ont été appréciées et le concert du groupe Calhan a séduit le public.



Nous vous donnons rendez-vous pour notre **Apér'Ô concert**, fin juin début juillet.

Une petite pensée pour Didier, qui nous a malheureusement quitté prématurément. Ton implication dans l'association, ton sourire, ta bonne humeur, ton obsession du foot et bien sûr ton éternel bob vont nous manquer ! Au revoir Gros !!



Comité des fêtes de Saint-Pompain



cfsaintpompain@gmail.com

AGENDA



Lundi 8 mai 2023 : Les Foulées de l'Autize

Organisé par les Galopins

Vendredi 16 juin 2023 : Festival « Le Jazz bat la campagne »

Organisé par la municipalité

Samedi 1 juillet 2023 : la fête de fin d'année de l'école

Organisé par l'APE

Début d'été 2023 : Apér'O Concert

Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 26 août 2023 : Jeux Intervillages

A Coulonges sur l'Autize

AGENDA



Le festival « **Le jazz bat la campagne** » revient, toujours dans un lieu insolite, à St Pompain !
A noter dans vos agendas : **vendredi 16 juin**

Concernant les soirées du patrimoine de Gâtine, la prochaine édition à St Pompain sera en 2024, le dernier week end d'Août sera réservé aux jeux intervillages organisés à Coulonges

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Léo RAGUENAU 19/12/2022

Simon HERVÉ 12/11/2022

Laureline ROULET 31/10/2022

Mariage :

Néant

Décès :

Didier LEMPEREUR le 31/01/2023

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Mis à jour le 15 novembre 2013 par direction de l'information légale et administrative (premier ministre)

Non vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

Règle générale

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Sanctions

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À noter : les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Extrait de la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Quand peut-on tondre sa pelouse ?

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Selon l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

Que se passe-t-il pour les animaux en divagation ?

L'arrêté du 13 Septembre 2017 précise **qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la commune de Saint Pompain.**

Extrait de l'arrêté :

Est considéré comme en état de divagation, tout animal, et en particulier tout chien, qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de son responsable, d'une distance supérieure à cent mètres. Tout animal abandonné, livré à son seul instinct est considéré en état de divagation.

Les animaux en état de divagation, seront capturés et transportés en fourrière, conformément à la réglementation en vigueur, en matière de lutte contre les animaux errants. Ils ne pourront être récupérés qu'après le paiement des frais engagés, relatifs à la fourrière.

Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté seront sanctionnés et poursuivis conformément aux loi et règlement en vigueur devant les tribunaux compétents.

A VOTRE SERVICE

CENTRE CANTONAL

20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges sur l'Autize

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 08h30 à
12h et de 14h à 17h
Et le vendredi de 08h30 à 12h
et de 14h à 16h

Communauté de communes Val de Gâtine

05 49 06 81 44

S.I.V.O.M

05 49 06 06 24

Gestion des déchets

05 49 06 81 45

A.C.S.A.D

05 49 06 21 81

MEDECINE DU TRAVAIL

05 49 06 19 92

S.A.S.T

05 49 16 10 11

HEURES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au samedi de 9h à 12h
☎ 05 49 06 01 66

HEURES D'OUVERTURE DU Secrétariat de la Mairie

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de
8h30 à 12h30
Le mercredi de 13h30 à 16h30
☎ 05 49 06 01 73

 www.saint-pompain.fr
mairie-st-pompain@orange.fr

DECHETTERIE

	ARDIN	CHAMPDENIERS	LA CHAPELLE-THIREUIL
LUNDI	14h – 18h	Fermé	Fermé
MARDI	14h – 18h	14h - 18h	Fermé
MERCREDI	9h - 12h 14h – 18h	9h - 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h - 17h30
JEUDI	Fermé	9h – 12h 14h - 18h	Fermé
VENDREDI	9h – 12h 14h - 18h	14h - 18h	Fermé
SAMEDI	9h - 12h 14h – 18h	9h - 12h 14h – 18h	9h - 12h30 13h30 – 17h30

sictom.coul.champ@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est important pour les personnes nouvellement arrivées sur la commune (propriétaires ou locataires) de se présenter à la mairie au plus tôt.

C'est l'occasion de vous faire connaître auprès de l'administration locale.

Vous pourrez vous inscrire sur la liste électorale, faire changer votre carte d'identité et vous renseigner sur les différents services de la commune.



CARTE GRISE

Le secrétariat de la mairie peut vous aider dans vos démarches et fournir les imprimés nécessaires à transmettre à la préfecture de Niort.

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT

S'adresser à la mairie de Coulonges sur l'Autize.

ACTES D'ETAT CIVIL

Pour l'obtention des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous directement à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

CORRESPONDANTS PRESSE



Correspondant local pour le journal **La Nouvelle République** :

M. Gérard DEFER : g.defer@sfr.fr Tél : 06.15.39.82.11 / 05.49.05.36.72

Correspondant local pour le journal **Le Courrier de l'Ouest** :

Mme LAMBERT Karine : karine.lambert22@yahoo.com Tél : 06 16 72 71 99

BAR - RESTAURANT « La Prunelle »



Clémence MEMETEAU
Rue des Montfortains
05 49 06 27 60

BOULANGERIE - PATISSERIE



Pierrick JAULIN
9, rue Désiré Méchain
05 49 77 37 60

VENTE DIRECTE A LA FERME

Viande de Boeuf, Veau et Porc



Tony POUZINEAU
06.20.62.89.80
lafermedesalleuds79@orange.fr

COMMERCE DE GRAINS Engrais-Vins et tous produits du sol



COSSET et FILS
Rue de la Mantellerie
05 49 06 01 69

MEDIAGOLD Isabelle NASSE

Médiation animale Zoothérapie
Maisons de retraite, Institutions enfants
et adultes porteurs de handicaps,
demandes individuelles
05 49 25 09 39 / 06 15 09 10 87
isabelle.nasse@gmail.com

VENTE DE LEGUMES BIO Les jardins du petit kiwi



Romain DEAU
12 rue principale
Beauvais
06 24 85 64 36
romain.deau@hotmail.fr

MENUISERIE neuf et rénovation

Placo, cloison et plafond
Michel HOUMEAU
Sainte-Sabine
05 49 77 56 40



ELECTRICIEN - PLOMBIER Dépannage et installations neuves

Damien PICAUVILLE



La folie
06.76.81.56.69
05 49 05 37 97

FERME DE LA MANTELLERIE

Ferme Pédagogique - Vente directe



36 rue de la Mantellerie
06.79.15.00.27
05.49.25.04.81

DEBOUTE Jean-Philippe 07 71 69 21 77

deboute.jp@yahoo.com
Terrassement
Assainissement
Maçonnerie
10 chemin des carrières



GARAGE TOLERIE

Peinture- Vente VO VN
E.U.R.L Patrick BRIFFAUD
1, rue Bertin
05 49 06 05 84
www.garage-briffaud.fr



TRAITEUR A DOMICILE T FOU DE CUISINE



Laetitia
06 12 70 10 31

TRAITEUR DU SOLEIL DANS LA CUISINE



06 59 21 60 81
contact.niort@dslc.fr

SOCIETE D'ASSEMBLAGE ET DE CABLAGE ELECTRONIQUE PROFESSIONNEL



SACEP
Rue de la Gare
05 49 06 00 10

ECHAPINOX Gachignard Tony

Tuyauterie Soudure Chaudronnerie
INOX ALU TITANE
06 25 50 53 38
gachignardtony@orange.fr



ELECTRICITE GENERALE Vincent LESCORBIE



Beauvais
05 49 06 22 30

ENTRETIEN

Création d'espaces verts



Maxime YOUENOU
06 13 86 63 61

EIRL GADONNAUD MENUISERIE - EBENISTERIE



Cuisine - agencements - placo
Ouverture PVC /ALU /BOIS
18 rue du puits sec
06 64 18 66 92
thomas.gadonnaud@laposte.net

Dépannage, conseil, formation en informatique



Bertrand BILLIER
06.29.71.16.64
bbert3010@gmail.com

Laurent Fouché Salarié à domicile Jardinage, petit bricolage



Tél fixe: 05 49 04 11 70
Tél port : 06 37 03 25 13
Mail : fouché.laurent@free.fr

Entre Marais et Gâtine Chambres et Tables d'hôtes



2 Rue de la Mare
Contact : Laëtitia VEZIN
06.12.70.10.31
www.chambres-hotes.fr/41119

EIRL Hernandez Jérôme Paysagiste



Aménagements et
entretiens extérieurs
06 75 29 35 00
beauvais.paysage@gmail.com

TRAVAUX AGRICOLES SARL BAUDOIN L & C



Massigny
06 13 30 43 11
06 26 09 48 29

Sébastien MARTIAL

Maçonnerie générale, rénovation,
aménagement de cour
49 rue Désiré Méchain
07 70 64 53 49
sebastien.martial4@orange.fr



La Commission Communication
Mairie St Pompain
mairie-st-pompain@orange.fr

www.saint-pompain.fr

 Pombibook